

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le congrès français d'Edmonton—Noces d'argent sacerdotales du R. P. Portelance, O. M. I.—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XIII

1 JUILLET 1914

No 13

LE CONGRES FRANÇAIS D'EDMONTON.

Les 8, 9 et 10 juin nos compatriotes de l'Alberta ont tenu leur troisième congrès annuel dans la ville d'Edmonton, capitale de la province. Les journaux ont donné de larges comptes rendus de ces trois journées où l'éloquence a coulé à flots et où l'on a fait un travail sérieux. Ayant eu l'avantage d'être le témoin de ces belles fêtes patriotiques et même d'y prendre la parole, en qualité de représentant de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, je veux essayer de redire à mon tour les impressions qui s'en dégagent et fixer, autant que j'ai pu la saisir, la situation de nos frères de l'Alberta. Je devrai sacrifier de multiples détails, qui auraient naturellement leur place dans un compte rendu, pour m'attacher à la synthèse des travaux du congrès.

Sans vouloir retracer le passé de cette jeune province, il m'est bien permis de rappeler que notre race française y a porté le flambeau de la foi et de la civilisation et qu'elle l'y maintient avec honneur. Le souvenir des fils de La Vérendrye plane sur ces régions. D'après certains historiens, ce serait dans la direction de Calgary qu'ils auraient escaladé les premiers contreforts des Montagnes Rocheuses en 1743. L'histoire de l'intrépide phalange des Missionnaires Oblats, en tête de laquelle brille le nom du vénérable évêque de St-Albert, Mgr Grandin, est connue de tous. Les monuments catholiques qu'ils ont érigés d'un bout à l'autre de la province attestent hautement leur zèle ardent. Après avoir converti et civilisé les tribus indigènes, ils se sont occupés des colons, les ont groupés en paroisses et leur ont procuré tous les bienfaits de la véritable civilisation chrétienne. Sous la bénédiction du Ciel, leur œuvre a grandi et ils culminent aujourd'hui, de concert avec des prêtres séculiers et plusieurs communautés sœurs, le magnifique champ qu'ils ont défriché. L'évo-

zation du souvenir de ces pionniers rappelle celui de leurs précieuses et infatigables auxiliaires, les bonnes Sœurs Grises de Montréal, qui elles aussi ont aujourd'hui la consolation de voir travailler à leurs côtés près d'une vingtaine d'autres communautés appelées presque toutes, de même que les communautés d'hommes, par celui qui préside depuis douze ans au consolant développement de notre sainte religion dans cette belle province, S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton.

L'élément laïque, et particulièrement celui de langue française, a joué un rôle considérable dans le développement de la province. Ceux qui ont vu de près la vie du colon dans les premières années où il vient fixer sa tente sur nos plaines vierges savent quelle dose de courage il lui faut, bien que la culture chez nous soit relativement facile. Les difficultés du début existent partout et il convient de saluer avec respect cette pléiade de citoyens albertains qui les ont surmontées. Ils sont aujourd'hui l'honneur et le rempart de notre nationalité dans les nombreuses paroisses qu'ils ont fondées. Dans la seule ville d'Edmonton on estime leur nombre à plus de 5 000. La deuxième paroisse exclusivement française est à s'organiser. L'historique paroisse de Saint-Joachim, qu'on appelle encore *la mission*, — appellation touchante qui évoque tout un passé glorieux —, demeurera aux Canadiens-français et nos frères Irlandais vont commencer incessamment la construction d'une église placée sous le vocable de Saint Joseph. On a dû commencer aussi ces jours derniers les travaux d'excavation de la cathédrale et de l'archevêché d'Edmonton.

Le recensement de 1911 portait le nombre des Canadiens-français de l'Alberta à 19 825, mais grâce à la colonisation intense de ces dernières années et à l'accroissement naturel, ce chiffre dépasserait maintenant 30 000. Cet accroissement de population française s'est affirmé aux élections provinciales de l'an dernier. Cinq députés canadiens-français ont été élus, ainsi qu'un sixième catholique parlant parfaitement les deux langues. Le Gouvernement a reconnu cette force des nôtres en confiant, il y a sept mois, l'important ministère des municipalités à l'honorable Wilfrid Gariépy, le distingué président de ce congrès, qui, au soir de l'ouverture, le qualifiait si justement de *retraite nationale*.

La genèse de ces *retraites nationales*, où se retrempe depuis trois ans les forces vives de nos trois provinces de l'Ouest, est facile à retracer. Elles ont été inspirées par la *grande retraite* qui eut lieu à Québec en 1912. Pour s'y préparer comme il convenait, le groupe canadien-français de chaque province voulut se réunir et s'organiser. Il en résulta tant de bien que depuis on sent le besoin de recommencer chaque année. L'honorable Alphonse Turgeon, depuis sept ans procureur général de la Saskatchewan, — où il fait tant d'honneur et rend

tant de services aux nôtres —, avait raison de dire qu'ils ne partagent pas l'avis de ceux qui pensent que ces congrès annuels dans chaque province sont trop fréquents. N'eussent-ils d'autre but que de nous réunir pour entendre les discours qu'on y prononce, ça vaudrait la peine de les tenir. Mais ils produisent certainement des résultats plus pratiques. Outre la grande affirmation qu'ils constituent aux yeux des autres nationalités et particulièrement de la majorité anglaise si éprise de tout ce qui est fier et fort, ils stimulent les énergies, font profiter de l'expérience des uns et des autres, formulent des résolutions et élaborent des plans d'action commune pour l'avenir. L'union fait la force, mais l'organisation la décuple.

* * *

Comme les années précédentes le congrès, organisé par la *Société du Parler Français d'Alberta*, affiliée à la Société mère de Québec, a eu lieu dans la vaste et magnifique salle de réception de l'école séparée de la troisième rue. Un programme varié et très intéressant a tenu tous les membres du congrès en haleine pendant trois jours. S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, y a assisté assidûment et y a pris plusieurs fois la parole. Le soir de l'ouverture, après un délicat discours de bienvenue de l'honorable P.-E. Lessard, M. P. P., Sa Grandeur prononça un important discours. Après avoir à son tour souhaité en son nom la bienvenue à M. l'abbé D'Amours, rédacteur à l'*Action Sociale*, journal fondé par le cardinal Bégin, et avoir déploré l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, représenté au congrès, Monseigneur rappela le but de cette troisième convention: La conservation, le maintien et l'expansion de la langue française dans la province. Il attira particulièrement l'attention sur le fait que le français, d'après l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, est officiel, au même titre que l'anglais, au Parlement fédéral, à la Législature de Québec et devant les tribunaux du Canada. Il exhorta les membres du congrès à se prévaloir de ce droit dans l'occasion devant les tribunaux, dût-on être obligé d'avoir recours à un interprète.

Sa Grandeur déclara que le Ministre de l'Education reconnaissait que le français avait des droits constitutionnels dans l'Alberta et qu'il était loisible d'y enseigner un cours primaire dans cette langue. Puis, tirant les conséquences logiques de ce premier principe fondamental, Monseigneur indiqua qu'il comportait l'enseignement du français jusqu'à l'école normale, puisqu'il convient de pourvoir au recrutement d'un personnel capable de donner cet enseignement primaire déjà formellement reconnu. Dans ses *desiderata* Monseigneur réclama plus de facilité pour l'échange des diplômés des instituteurs et institutrices de la province de Québec, à condition que ceux-ci sachent

suffisamment l'anglais, et déclara que c'était une injustice criante d'imposer aux catholiques des livres d'histoire protestants. Nous voulons la vérité historique. Qu'on rende au moins facultatif l'usage de manuels où tous les avancés peuvent être prouvés par des témoignages d'auteurs protestants qui ont reconnu que la vérité historique se trouve de préférence chez les auteurs catholiques. Puisse le précis d'histoire de l'Ouest, que le R. P. Morice, O. M. I., fait présentement imprimer, pensais-je en entendant ces paroles, être autorisé par qui de droit et adopté dans les écoles bilingues de nos trois provinces !

La double taxe est inconnue dans l'Alberta. Les catholiques et les protestants possèdent le droit de s'organiser en district scolaire séparé là où la majorité a déjà établi une école publique. Ces écoles séparées, tout comme les écoles publiques, dépendent du département de l'Éducation et sont visitées par ses inspecteurs d'ordinaire protestants et ne parlant le plus souvent que l'anglais. Jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi l'école doit être neutre. Ce n'est qu'à ce moment qu'il est permis d'y donner un enseignement religieux facultatif. Toutefois les commissions scolaires séparées, dans les centres mixtes surtout, permettent à la minorité d'obvier d'une manière notable aux inconvénients du régime. Aussi s'efforce-t-on de multiplier les écoles séparées afin d'enlever aux enfants catholiques le prétexte de fréquenter l'école publique plus rapprochée.

Bien qu'en vertu de la constitution l'anglais soit le médium de l'enseignement, il est loisible d'y enseigner un cours primaire en français: droit qui n'est pas reconnu aux autres langues auxquelles la loi fait la part très mince, d'où sans doute ont surgi ces difficultés dont les échos sont parvenus jusqu'au Manitoba l'hiver dernier. Tout le droit légal actuel des nôtres à l'enseignement du français réside dans ce cours primaire, dont on travaille à obtenir la plus large définition possible. Une récente délégation auprès du ministère semble avoir rencontré de bienveillantes dispositions et avoir obtenu la reconnaissance de certains manuels et plus de facilité pour l'échange des diplômes de Québec. Le ministre a déclaré qu'il reconnaîtrait les diplômes académiques ou supérieurs des écoles normales de la vieille province, à condition que ceux qui les détiennent puissent parler l'anglais à peu près couramment et subissent à cette fin un examen oral dans la ville de Montréal. Le succès dans cet examen donnera droit à un permis temporaire et après un stage d'école normale de cinq semaines et un autre examen écrit sur l'anglais ces diplômes deviendront permanents. Une lettre du ministre, précisant ces déclarations, semble plus large; elle ne parle pas de la restriction aux diplômes académiques ou supérieurs. Nos compatriotes, en effet, demandent beaucoup plus. Il ne serait que juste que tous les diplômes français-anglais des écoles normales de Québec soient échangés *ad eundem*

pourvu que leur détenteurs puissent manier couramment la langue anglaise. Ceci remédierait à la pénurie d'instituteurs bilingues qui se fait présentement sentir dans cette lointaine province.

Un dernier point au sujet du français, — sans doute le plus important —, c'est que les nôtres se fassent un devoir de l'exiger partout et ne craignent pas de lui faire large place. L'anglais n'en souffrira pas. Les enfants canadiens-français apprennent facilement les deux langues: ce qui les outille doublement pour les luttes de la vie, pour employer une expression utilitaire.

C'est ce qu'on a fait remarquer avec beaucoup de justesse et ce que l'on a montré en action par une gracieuse séance de classe donnée en présence des congressistes par les élèves des cours français de l'école séparée où se tenait le congrès. On n'y a parlé que le français, mais d'une manière si distinguée et si intelligente, que personne n'a eu la pensée de mettre en doute l'assurance donnée que ces élèves possédaient aussi bien l'anglais. Les commissaires ont un rôle prépondérant à jouer dans la direction du cours primaire français. Il importe qu'ils y voient de près et surtout qu'ils s'entendent bien entre eux pour lui donner l'impulsion nécessaire.

* * *

L'importante question de la colonisation a aussi été traitée à fond au cours du congrès. S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton a été le premier à faire remarquer que, sous notre régime démocratique, il importe grandement d'appuyer nos réclamations par la force du nombre. On sait quel soin on a donné jusqu'ici à cette question dans l'Alberta et quelle belle organisation on a tenue sur pied depuis nombre d'années. Présentement trois prêtres s'occupent encore exclusivement de cette œuvre, tandis qu'à l'occasion d'autres y travaillent aussi. Le R. P. Giroux, O. M. I., recrute des colons pour l'Alberta nord, la région de la Rivière la Paix, tandis que M. l'abbé Normandeau travaille à en amener dans l'Alberta centrale, qui compose le diocèse d'Edmonton et où se trouve le château fort de nos compatriotes de la province. C'est dans ce diocèse que se trouvent les nombreuses et florissantes paroisses canadiennes-françaises dont l'avenir est désormais assuré. A côté des anciennes on en crée de nouvelles. C'est à cette tâche, méritoire entre toutes, que travaille M. l'abbé Ouellette. D'Edmonton il va conduire les colons dans ces nouvelles paroisses, les dirige dans le choix des terres et les visite lui-même pour leur procurer les consolations du saint ministère en attendant que chaque groupement puisse avoir un prêtre résidant. On tient aussi dans la capitale un bureau d'informations pour les arrivants. Un syndicat à base financière a été constitué ces dernières années pour procurer le nerf de la guerre. C'est là une entreprise aussi difficile qu'importante. Je regrette de n'avoir pu me procurer de détails précis sur son fonctionnement.

Comme j'ai particulièrement insisté sur cette question dans le petit discours que j'ai eu l'honneur de prononcer, on me permettra bien d'en citer ici des extraits :

“ Pour encourager les missionnaires colonisateurs et tous ceux qui s'intéressent, à quelque titre que ce soit, à la question vitale de la colonisation catholique et française dans l'Ouest, je veux rappeler une prophétie faite il y a plus de trente ans par un Français, un savant non catholique, mais qui avait vraiment du coup d'œil. Elle est du grand géographe, Onésime Reclus, et tirée d'une lettre à Faucher de Saint-Maurice, que ce dernier faisait connaître dans une conférence donnée à Saint-Roch de Québec en 1890 :

“ Je crois très fermement à votre victoire au Canada, écrivait Onésime Reclus; vous avez une fécondité supérieure; vous avez plus de traditions et de meilleures que vos voisins; bien que protestant, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité. Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement: les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. Puis quand vous aurez plus de nombre, le catholicisme pourra vous aider à amalgamer peu à peu les catholiques d'autres origines qui vous entourent. — Mais vous aurez de mauvais jours à passer. Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émigration en pays tempéré, — la Sibérie à part. Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario: ce sera un semblant d'écrasement, parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

“ Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers le Canada; et à partir de ce moment vous croîtrez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je ne doute pas que vous ne preniez lentement l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les Cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Outaouais est le symbole de l'avenir. Seulement il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul. C'est pour cela que l'émigration canadienne vers le Nord-Ouest est d'une importance capitale. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des îlots canadiens-français, acadiens ou français qui finiront par se réunir et être la terre ferme. Puis n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va point aux États-Unis ou qu'on rapatrie figurera avec ses accroissements aux recensements de 1891, 1901, etc., etc. Il contribuera à vous mettre en minorité moindre. — C'est l'essentiel. Je vous le répète, la colonisation rapide du Nord-Ouest par les éléments dits saxons vous rabaissera soudain dans l'échelle proportionnelle surtout depuis 1881. Vous ne serez pas 30 %. — N'ayez

“ crainte: votre tour reviendra. Mais pour que l'arbre vienne, il faut le planter. Qu'il ait seulement des racines; il s'élèvera du taillis “ étranger et finira par le dominer.”

“ Sans doute cette prophétie ne s'est pas réalisée à la lettre sur tous les points, mais elle contient de précieuses indications et un encouragement sérieux à alimenter et à grossir le courant d'émigration française vers l'Ouest, qu'il nous vienne du trop plein des vieilles paroisses de la province de Québec, des Etats-Unis, de la France ou de la Belgique.

“ Vous savez comme moi, Mesdames et Messieurs, combien, dans le passé, cette question de l'émigration de la province de Québec vers l'Ouest a été controversée là-bas, combien elle l'est encore présentement — moins cependant — et combien elle le sera sans doute encore, peut-être longtemps, à moins que des hommes de la classe dirigeante de la province-mère continuent à venir de plus en plus nombreux étudier chaque année la question sur place et à leur retour travaillent à éclairer l'opinion publique. C'est une question complexe et il importe, pour la bien juger, de la considérer du côté de l'Ouest comme du côté de Québec. Ici même, l'an dernier, M. Henri Bourassa annonçait sa conversion à l'idée qu'il avait combattue jadis. Ce n'est pas le seul qui se soit ainsi converti et je ne doute pas que les représentants distingués de la vieille province, qui sont venus de si loin nous apporter le réconfort de leurs sympathies et de leurs conseils, ne soient présentement sur leur chemin de Damas, si toutefois ils ont besoin des clartés de nos plaines pour modifier ou fixer définitivement leurs idées sur cette question que nous tous, dans nos trois provinces sœurs, nous considérons comme *capitale*, comme *patri-mordiale*, et que nous mettons à la base de tous nos espoirs patriotiques et de toutes nos revendications religieuses et nationales. Il nous faut fortifier certaines paroisses, en créer de nouvelles aux points stratégiques, car les paroisses forment les comtés et les diocèses.

“ Et, Mesdames et Messieurs, notre thèse n'a rien qui doive effrayer les frères que nous avons laissés dans la province natale et qui travaillent eux aussi à la colonisation des parties encore inhabitées de cette chère province. Nous ne la formulons pas autrement que la formulait une circulaire privée au clergé, signée le 23 octobre 1871, par tous les évêques de la province de Québec et par Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. Cette circulaire, qui se trouve au volume V de la collection des mandements des évêques de Québec, contient une direction qui, remarquons-le bien, n'a jamais été infirmée ou modifiée par aucun document épiscopal subéquent.

“ Après avoir déploré en termes émus la tendance de nos compatriotes à désertir le foyer domestique et la terre natale pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il semblait

pourtant possible de trouver sur le sol de la patrie, Nos Seigneurs les Evêques priaient le clergé de s'efforcer de les retenir dans les différentes provinces de la Confédération et ils ajoutaient :

“ Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites mêmes de la patrie. L'acquisition du Nord-Ouest, la création de la province du Manitoba, offrent un avantage réel à tous ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

“ Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous; ils resteront Canadiens, soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, ou au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau au milieu des vastes déserts de l'Ouest, qui n'ont été dé-couverts par nos pères que dans une pensée toute de foi.”

Parmi les résolutions adoptées par le congrès au sujet de la colonisation, il en est une à laquelle je tiens à faire écho. Depuis une trentaine d'années le Gouvernement fédéral accorde aux diocèses de l'Ouest qui en font la demande un prêtre colonisateur. Jusqu'ici ces prêtres, dont la mission officielle est de rapatrier nos compatriotes des Etats-Unis, ont eu leurs quartiers généraux dans un bureau situé dans la ville de Montréal. Or, comme le Département avait manifesté l'intention de transporter ce bureau de Montréal dans quelque ville de la Nouvelle-Angleterre, — ce qui aurait pour effet d'entraver considérablement l'œuvre de ces prêtres —, le congrès a voté unanimement une résolution demandant que l'ancien ordre de choses ne soit pas changé. Après les graves démarches faites auprès du ministère il y a tout lieu d'espérer que le bureau ne sera pas déplacé.

* * *

Ce qui précède donne une assez complète idée de la situation de nos compatriotes de l'Alberta et des questions principales qui ont attiré l'attention du congrès, mais cela ne rend pas justice au congrès lui-même ni aux nombreux et distingués orateurs qui y ont pris la parole. Comme les deux journaux français d'Edmonton ont loué, comme il convenait, leurs intéressants et patriotiques discours, je me bornerai à donner quelques noms: M. l'abbé d'Amours, délégué du Comité Permanent de la Langue Française de Québec; M. l'abbé Brosseau, délégué de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le R. P. Morice O. M. I., de Saint-Boniface, ainsi que le Dr Lachance, maire de notre ville, et M. Potvin, président de notre Société Saint-Jean-Baptiste; l'honorable A. Turgeon, représentant les Canadiens-

français de la Saskatchewan, et M. l'abbé Benoît, l'un des principaux organisateurs des forces françaises de la même province. A ces noms de délégués du dehors il conviendrait d'ajouter ceux de la pléiade de patriotes ardents de l'Alberta, prêtres et laïques, qui ont tour à tour pris la parole et vivement intéressé les congressistes par des travaux préparés avec soin ou des discours éloquents.

Il me reste encore trois choses à signaler: La messe pontificale célébrée à Saint-Joachim par S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, pendant laquelle un fils de Saint François prononça un magnifique sermon rempli de foi et de patriotisme; le gai banquet populaire — organisé par la *Société Saint-Jean-Baptiste* — auquel firent honneur quelque quatre cents convives et les jolis chants canadiens exécutés avec tant d'âme et d'art pendant les séances du soir.

Et voilà, envisagé à un point de vue spécial, ce qu'a été ce congrès français de l'Alberta. Ses organisateurs ont droit d'être fiers du succès qui l'a couronné et ils méritent des félicitations spéciales pour l'heureuse idée qu'ils ont eue d'en perpétuer le souvenir et d'en élargir encore la portée en en consignait le compte rendu, ainsi que celui des deux précédents, en un *livre d'or* destiné à être répandu dans tous les foyers français de la province.

* * *

Les Cloches rendront compte, dans leur prochaine livraison, d'un semblable congrès tenu à Prince-Albert la semaine suivante. Elles diront aussi le résultat de l'humble effort manitobain, au congrès des 1 et 2 juillet à Saint-Jean-Baptiste, prélude pour l'an prochain d'un grand congrès de trois jours auquel seront conviés nos compatriotes de la province-mère et des provinces sœurs.

Je regrette que l'espace fasse défaut pour rendre compte de la magnifique séance donnée au collège des Jésuites le lendemain de la clôture du congrès. Cette séance en était comme l'épilogue heureux. On y fêta le distingué et populaire recteur, le R. P. Hudon. S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton et un auditoire d'élite y assistaient.

D. L.

— Le R. P. Estève, O. M. I., de l'Université d'Ottawa, est passé à Saint-Boniface le 19 juin en route pour l'Alberta où il va recueillir des dépositions relatives à l'introduction de la cause de Mgr Grandin, O. M. I., premier évêque de Saint-Albert. Le postulateur de la cause est le R. P. Lemius, de Rome, et le R. P. Estève est vice-postulateur pour le Canada.

— Le 19 juin *l'Union Jeanne d'Arc* a donné une intéressante séance dramatique et musicale dans la salle académique du collège. Cette séance était présidée par Mgr Cherrier, P. A.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

DU R. P. PORTELANCE, O. M. I.

Les paroissiens du Sacré-Cœur de Winnipeg ont très dignement célébré le vingt-cinquième anniversaire d'ordination de leur cher curé, le R. P. Xiste Portelance, O. M. I. Les fêtes ont commencé dimanche, le 14 juin, par une messe solennelle chantée par le jubilaire, à laquelle assistait S. G. Mgr l'Archevêque. Un remarquable sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Guertin, O. M. I., curé de Hull. Il commença par évoquer le souvenir des belles fêtes récemment célébrées à Ottawa en l'honneur du vénéré Mgr Routhier, oncle du jubilaire, et montra le rôle du prêtre dans la chaire, au confessionnal, au parloir et au chevet des mourants.

Le lendemain soir de cordiales agapes réunissaient les paroissiens autour de leur curé. S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Cherrier, P. A., le R. P. Cahill, provincial, et plusieurs autres hôtes distingués étaient présents. Après avoir fait honneur à un délicieux banquet servi par les dames et demoiselles de la paroisse, les convives eurent la faveur d'entendre pendant plusieurs heures l'éloquence du cœur. Tour à tour on célébra le héros de la fête, sa paroisse, son école, son esprit apostolique, ses œuvres, ses sociétés paroissiales et ses infatigables collaboratrices, auxquelles il rendit lui-même un hommage de vive gratitude, les dames et les demoiselles. L'espace nous manque pour faire écho à tous ces discours, — dont d'ailleurs nous n'avons entendu que les premiers.

Le digne président de la commission scolaire de l'école libre du Sacré-Cœur, M. Collon, présenta au jubilaire une touchante adresse, accompagnée d'une bourse de mille dollars. Cette adresse retraçait la carrière du bon Père Portelance depuis son ordination à Ottawa par Mgr Duhamel le 15 juin 1889. D'abord missionnaire et prédicateur de retraites pendant de longues années, il fut curé du Sacré-Cœur d'Ottawa de 1898 à 1904, époque à laquelle S. G. Mgr l'Archevêque le fit venir à Winnipeg pour y organiser la paroisse canadienne-française du Sacré-Cœur. Arrivé dans cette ville le 11 décembre 1904, il se mit aussitôt à l'œuvre, le 22 janvier suivant le recensement était fait et la paroisse organisée. La pierre angulaire de l'église-école était posée le 10 septembre. Bénite le 22 décembre, la nouvelle église était inaugurée le jour de Noël. L'école avait ouvert ses portes le 30 octobre. Tout ceci ne s'était pas accompli sans de notables difficultés et le sympathique curé devait en rencontrer encore bien d'autres dans les années suivantes. Ce n'était pas une tâche facile que de grouper autour de cette nouvelle église une population disséminée par la ville et de raviver chez plusieurs le sens religieux et national plus ou moins émoussé au contact de l'ambiance anglaise et protestante. Quel-

Le que difficile que fût cette tâche, il la mena à bonne fin. La paroisse du Sacré-Cœur est aujourd'hui l'une des plus florissantes et des plus pieuses du diocèse. Voilà pourquoi tous étaient si heureux pendant ces jours de fête de témoigner leur profonde gratitude à celui qui fut l'âme de ce que l'on peut appeler un triomphe, tout à l'honneur de notre foi et de notre nationalité.

Le jubilaire répondit avec tout son cœur à l'adresse et produisit une impression profonde sur l'auditoire. Un tel discours ne se résume pas. Ce serait le déflorer que d'essayer. Ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre en garderont longtemps le souvenir.

S. G. Mgr l'Archevêque parla ensuite de la paroisse et de son cher curé. Il rappela les difficultés du début et rendit hommage au jubilaire qui a été le grand artisan du succès de l'œuvre. Après avoir donné des paroisses aux Allemands, aux Polonais, aux Ruthènes, Monseigneur déclara qu'il souffrait de voir les siens privés du même avantage, mais il attendait le moment favorable. La décision de la fondation de la paroisse canadienne-française était prise bien avant sa réalisation, et cette décision était irrévocable. Aussi nul obstacle ne put l'empêcher et il est heureux de la voir aujourd'hui si prospère.

Devant partir dans la soirée pour Prince-Albert, Monseigneur ajouta qu'il lui faisait surtout peine de ne pas pouvoir assister à la séance que les enfants de l'école du Sacré-Cœur devaient donner le lendemain soir en l'honneur de leur bien-aimé curé. Il rendit un beau témoignage au zèle et au talent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie qui font une si belle œuvre au Sacré-Cœur, à Saint-Boniface, à Winnipeg et dans d'autres paroisses du diocèse.

Faisant allusion à la question scolaire, qui lui tient toujours tant à cœur et dont il porte sans cesse la responsabilité, Monseigneur réaffirma les droits des catholiques à Winnipeg comme ailleurs et déclara qu'il lui restait encore une dernière espérance et qu'il voulait aller jusqu'au bout de cette espérance et brûler sa dernière cartouche. Dans l'élection qui s'approche, Monseigneur fit entendre clairement que le devoir des catholiques est d'appuyer ceux qui viennent à nous et non ceux qui nous menacent.

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir que mentionner les noms des autres orateurs de la soirée: Mgr Cherrier, P. A., le R. P. Cahill, provincial des O. M. I., le R. P. Guertin, O. M. I., le R. P. Duchaussois, O. M. I., M. L.-A. Delorme, avocat, et M. Jules Collon. Le président du banquet était M. J.-H. Tremblay et le maître de cérémonies M. J.-H. Lemire.

La séance du lendemain soir fut, au dire de tous ceux qui y assistèrent, on ne peut plus ravissante. Les chers enfants y avaient mis tout leur cœur et toute leur âme pour témoigner leur reconnaissance à celui qui fait tant pour leur procurer l'inestimable bienfait d'une

éducation catholique et bilingue. Voulant sans doute mettre le comble à ses bontés passées, le généreux jubilaire déclara qu'il faisait don à l'école de la bourse qu'on lui avait présentée la veille.

Ad multos annos !

DING ! DANG ! DONG !

— Mgr Dugas, P. A., V. G., M. l'abbé Dufresne, curé de Lorette, M. l'abbé Messier, aumônier de l'hôpital, et M. l'abbé Bellavance, curé de Dunrea, s'embarqueront demain à Québec, avec le pèlerinage canadien, pour le Congrès Eucharistique de Lourdes. Après le Congrès, ils visiteront la France et l'Italie et se rendront à Rome.

— M. l'abbé Napoléon Poirier, curé de Saint-Maurice, vient d'être nommé missionnaire colonisateur pour le diocèse de Régina.

— M. l'abbé Osias Corbeil a été placé à Montréal par S. G. Mgr l'Archevêque pour prêter main forte pendant quelques mois à M. l'abbé J.-G. Bouillon dans les intérêts de la colonisation.

— La *Saint-Jean-Baptiste* a été célébrée le 22 juin. Une messe pontificale a été chantée à la cathédrale par Mgr Cherrier et M. l'abbé Joubert a prononcé le sermon de circonstance. Dans l'après-midi il y a eu des amusements dans la cour du collège.

— Les travaux de l'agrandissement considérable de l'hôpital de Saint-Boniface sont commencés le 26 juin. Ils ont été confiés à la Cie J.-H. Tremblay.

— La belle monographie de Saint-Pierre-Jolys par M. l'abbé Jolys, curé de la paroisse, vient de paraître. Nous en rendrons compte prochainement.

— L'abondance des matières nous oblige à remettre plusieurs articles au prochain numéro, en particulier le récit des noces d'or sacerdotales de deux vénérables Oblats de l'Alberta, le R. P. Leduc, V. G. d'Edmonton, et le R. P. Tissier, missionnaire indien.

R. I. P.

— Le R. P. Emile David, O. M. I., décédé à Ottawa

— Rde Sœur Marie de Saint-Louis de Gonzague Richer, des Religieuses du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Maximin, Julie Raby des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

— Rde Sœur Marie-Florine, des Franciscaines Missionnaires de Marie, décédée à Saint-Laurent.

— Dame Joseph Turenne décédée à Saint-Boniface.

— Dame Stanislas Lagacé décédée à Saint-Norbert.